



ASSOCIATION DES CYCLO-RANDONNEURS DE VILLEPREUX

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 24 novembre 2022

	Nombre
Adhérents	49
Votants	44
Présents	24
Pouvoirs	9
Absents excusés	10

Michel déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il remercie l'ensemble des participantes et participants pour leur présence. Il rappelle que le bulletin d'information saison 2022 a été déposé sur le site de l'ACRV. Ce document est également mis à disposition des personnes assistant à l'AG.

Lecture du rapport moral saison 2022 par Michel GOUEDARD

Applaudissement pour la présentation de ce rapport.

Lecture du rapport d'activité saison 2022 par Michel GOUEDARD

Commentaires lors de la lecture de ce document :

- Michel encourage les adhérents(es) à suivre la formation d'animateur pour ensuite obtenir le diplôme d'initiateur. C'est important et nécessaire pour la vie du club. Il faut également penser à assurer la relève, d'autant que les modules de formation ont été simplifiés : une partie théorique, le samedi en Visio – une partie pratique, le dimanche sur le terrain.

- Activités

Bravo à Laure et à Jean-Luc qui ont participé à une concentration de tandémistes durant un week-end à GIEN.

Rajouter le dispositif SRAV dans les projets 2023.

Pascal LOPEZ présente ligne par ligne le rapport financier 2022 et le projet de budget 2023

Complément d'informations sur certains postes :

Compte de résultat – Charges

- Article 616 – Assurances complémentaires

Réalisé 2022 et projet 2023, diminution conséquente par rapport aux années précédentes :

- 1) Pour le local, nous avons souscrit une assurance proposée par la Fédération (tarifs plus intéressants).
- 2) Les 2 remorques stockées au local ne sont plus assurées car non utilisées depuis plusieurs années. Il sera toujours possible de le faire au cas par cas. Autre possibilité : les vendre.

- Article 66 – Charges financières

Les banques sont de plus en plus réticentes pour assurer la gestion des comptes des associations, certaines refusent.

Michel et Pascal sont allés à la Banque Populaire afin de signer une convention intégrant les frais de tenue de compte, la gratuité des virements, la cotisation de la carte bleue, une assurance. Coût annuel = 185 €

A une question posée par Yannick LE GOT, Hélène et Michel indiquent que les banques en ligne n'acceptent pas les associations.

Pascal LOPEZ : cela ne nous empêche pas de prospecter d'autres établissements bancaires. A suivre.

Compte de résultat - Produits

● Compte 742 : Subvention ANS

Une subvention versée pour le dispositif « SRAV »

● Compte 748 : Autres subventions

Une subvention reçue de la Ligue (COREG) non reconduite sur l'exercice 2023

Subvention accordée par la FFVélo suivant des critères bien définis (formation – jeunes de moins de 18 ans, fête du vélo, et d'autres).

● Compte 756 : Cotisations

Il s'agit ici des licences et cotisations reçues des adhérents(es).

Rappel : le club prend en charge le montant des inscriptions aux rallyes, aux organisations de la FFVELO, verse une contribution aux personnes participant au séjour et au voyage itinérant, participe financièrement à la soirée restaurant.

Comptes de bilan

● Questions/réponses relatives à la ligne « Excédent (2021 – 2022) »

Philippe LEFEBVRE : une réflexion est-elle engagée sur l'utilisation de l'excédent ? pourquoi ne pas s'en servir pour attirer de nouveaux adhérents, des jeunes ? au lieu de le réinjecter dans les fonds propres.

Michel : pour accueillir des très jeunes, il faut une école cyclo et pour ouvrir une école cyclo la présence d'un moniteur est obligatoire. Depuis le départ de Paul, il n'y a plus de moniteur au sein du club.

Pascal LOPEZ : quant aux jeunes adultes, ils ne sont pas attirés par notre pratique du cyclotourisme.

Hélène : en 2022, nous avons reçues des subventions exceptionnelles mais ce ne sera pas toujours le cas.

Philippe LEFEBVRE : si on pratique ce même mode de fonctionnement d'année en année, le budget deviendra déficitaire.

Michel : Nous allons optimiser les recettes pour ne pas en arriver là (augmentation des tarifs du VAV entres autres).

Pascal LOPEZ : c'est effectivement une piste mais nous sommes limités car nous devons nous aligner sur les tarifs appliqués au sein de la FFVELO.

Pascal LOPEZ : Bien évidemment, il est toujours possible de réfléchir à d'autres affectations. Rien n'est figé.

Concernant les prévisions budgétaires, nous avons choisi la prudence aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Stocks de vêtements

Le montant du stock diminue un peu. Les nouveaux adhérents ont pu s'équiper. Depuis l'année dernière, nous achetons en fonction des besoins.

Plus aucune question n'étant posée sur les comptes de l'exercice et le projet de budget, l'assemblée est appelée à voter :

Résultats des votes :

➤	Rapport moral saison 2022	Adopté à la majorité des voix exprimées 2 abstentions
➤	Rapport d'activité saison 2022	Adopté à la majorité des voix exprimées 2 abstentions
➤	Bilan de l'exercice saison 2022	Adopté à la majorité des voix exprimées 2 voix contre
➤	Projet de budget saison 2023	Adopté à la majorité des voix exprimées 2 voix contre

Avant de procéder au renouvellement du Comité de direction, Michel souhaite faire une déclaration mais auparavant il aimerait avoir des retours sur le travail réalisé par le bureau et le comité de direction.

Pascal GARSOT : l'ACRV est un club dynamique. Beau travail du bureau. Il suggère quelques idées :

- Une nouvelle population arrive au Val Joyeux – c'est l'occasion pour le club de se faire connaître et d'attirer des futurs adhérents.
- Proposer à nouveau des ateliers mécaniques
- Faire des connexions entre home-trainer avec ceux qui le pratiquent.

Déclaration de Michel :

« Nous avons eu un échange de mails peu sympathique, avec un de nos adhérents qui a froissé, choqué et blessé l'ensemble du bureau et Comité Directeur.

Je reprendrai juste une phrase de ces échanges :

- Il semble donc EVIDENT que le bureau et Comité Directeur sont omnipotents.

Définition d'omnipotent : qui est tout puissant, dont l'autorité est absolue, sans limite.

Je ne pense pas que les membres du bureau et Comité Directeur appliquent une dictature auprès des adhérents.

Le bureau et Comité Directeur réalisent un excellent travail et notre club n'a pas à rougir de ce qui est réalisé chaque année. Je côtoie des présidents de clubs et je peux vous dire que l'ACRV est très bien lotie.

Je tiens donc à remercier l'ensemble du bureau, le Comité Directeur pour l'excellent travail réalisé, sans oublier les bénévoles qui nous ont épaulé.

J'en resterai là pour ce soir car ce n'est ni le moment et l'endroit pour aborder cette situation avec l'intéressé. Le Comité Directeur et le Bureau attendent néanmoins, les excuses verbales de l'adhérent en question, lors d'un entretien futur.

De ce fait, le bureau propose de faire participer les adhérents volontaires aux travaux issus de différentes commissions.

Ces commissions vous seront présentées avec le nouveau Comité Directeur et bureau, rapidement par Email. Cela vous permettra de réfléchir sur quelle commission, vous seriez prêt à participer. Nous validerons tout cela lors de notre prochaine réunion club.

Merci de votre attention et soutien ».

Gérard, Philippe SELLIER et d'autres ont également été choqués par des mails échangés ces derniers jours.

Renouvellement du Comité de direction :

Conformément à nos statuts le Comité de direction 2022 est démissionnaire et doit donc être renouvelé.

Michel interroge l'assemblée : qui est volontaire pour rejoindre le futur Comité de direction ?

Seul Pascal GARSOT se présente.

En l'absence d'autres nouvelles candidatures, Michel GOUEDARD, Pascal LOPEZ, Edith DELACROIX, Pierre PAPON, André IANEZ, membres sortants sont également candidats.

Hélène LAINE ne se représente pas. Membre du bureau depuis 1998, Hélène a accompagné le trésorier au titre d'adjointe durant l'année écoulée. Cependant, toujours fidèle, Hélène continuera d'aider chaque fois que ce sera nécessaire.

Applaudissements mérités pour Hélène.

Éric RENARD ne se représente pas mais il participera à la commission « WEB »

Jocelyne IANEZ souhaite s'exprimer en quelques mots : « Je suis au bureau depuis 2004. Tous les bénévoles, et il y en a quelques-uns dans la salle, savent combien le bénévolat apporte de nombreuses satisfactions et donne le sentiment d'être utile aux autres mais il peut aussi être ingrat et usant. C'est pourquoi j'accepte de reconduire ma candidature pour une année seulement afin de passer le relais.

Le Comité de direction 2022 de l'ACRV se présente comme suit :

Pascal GARSOT	Elu à l'unanimité
Michel GOUEDARD	Elu à l'unanimité
Pascal LOPEZ	Elu à l'unanimité
Edith DELACROIX	Elue à l'unanimité
Pierre PAPON	Elu à l'unanimité
André IANEZ	Elu à l'unanimité
Jocelyne IANEZ	Elue à l'unanimité

Le nouveau Comité de Direction se réunira très prochainement pour élire le Président du club et définir les fonctions de chaque membre.

Compte-rendu des discussions au cours de l'Assemblée Générale.

→ Pistes Cyclables :

Daniel ROUCHEL s'insurge contre l'absence de pistes cyclables en particulier entre Villepreux et Fontenay-Le-Fleury.

Michel indique que ce dossier relève du Conseil Général ; le projet est prêt, le budget est voté. Il reste à le réaliser mais à quelle date ?

Pour Yannick LE GOT, l'interlocuteur privilégié est Jean-Baptiste HAMONIC, Maire de Villepreux. Au titre de Vice-Président délégué aux mobilités durables au sein de SQY, il sera à même de répondre à cette question.

→ Réalisation des circuits : Alain SILVAIN a beaucoup aidé André ces derniers temps.

→ Assurances des VAE

Daniel ROUCHEL souhaite savoir comment sont assurés les VAE.

Pascal LOPEZ se renseignera et lui transmettra les informations.

→ Site Internet :

L'hébergeur est E-monsite.

Eric explique que le site est largement suffisant pour nos besoins.

Pierre PAPON le confirme. Toutefois, si on souhaite équiper le club d'un site plus vivant et attractif, la seule solution est de faire appel à des prestataires. Il en existe mais le montant des prestations est onéreux, il faut le savoir.

Par ailleurs, suite à la demande de pouvoir déposer des propositions sur le site, la faisabilité de cette fonctionnalité sera étudiée mais en attendant comme les cyclos se voient toutes les semaines les propositions peuvent se faire lors de ces rencontres et également à l'occasion des réunions club.

L'Assemblée Générale se termine à 22H40

Avant le traditionnel verre de l'amitié, projection d'un diaporama réalisé par André IANEZ sur la saison 2022. Chacune et chacun a le plaisir de se voir ou de s'apercevoir à un moment ou à un autre. Applaudissements.

Le secrétaire de séance,
Jocelyne IANEZ



Le Président,
Michel GOUEDARD

